

# ANNEXE 9

## SYNTHESE DES MESURES DE FILTRAGE ET DE SUPERVISION

Titre du poste : \_\_\_\_\_

Numéro du poste : \_\_\_\_\_

COCHEZ LES MESURES QUE VOUS METTREZ EN PLACE POUR LE POSTE

### + Filtrage obligatoire

- Faire remplir un formulaire d'identification du candidat.
- Procéder à la vérification des dossiers de police.

### + Filtrage à la discrétion de l'organisme

- Faire passer une entrevue au candidat avec une grille d'entrevue en lien avec le poste
- Faire passer des tests spéciaux (nécessite des aptitudes spécifiques).
- Vérifier les références fournies par le candidat
- Obliger la présence à une ou des séances d'orientation ou de formation
- Exiger un examen médical

### + Supervision

- Déterminer une période d'essai du candidat
- Procéder au jumelage de personnel.
- Superviser et évaluer régulièrement.
- Effectuer des vérifications au hasard.
- Effectuer une réaffectation périodique dans certains cas.
- Procéder à la mise à jour de la vérification des dossiers de police